

CENTRE D'ÉTUDE AU PARTENARIAT ET À L'INTERVENTION ARTISTIQUE
(CÉPIA)
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE BOURGES

Le site

Installée dans un bâtiment du XVII^e siècle, l'École nationale supérieure d'art de Bourges est située dans le cœur historique de la ville de Bourges, dans le centre de la France à deux heures de Paris. Avec une surface de plus de 7000 m², l'école offre de vastes espaces de travail pour les étudiant(e)s et de nombreux ateliers techniques dotés d'équipements importants constamment modernisés et renouvelés.

Depuis 2000, l'École nationale supérieure d'art de Bourges a initié un atelier dédié aux pratiques sonores qui n'a cessé de se développer grâce au renforcement de l'équipe enseignante, des équipements ainsi que de la relation entre l'école et le conservatoire de musique de la ville de Bourges (classe de musique électroacoustique).

L'innovation de ce projet consiste à créer des ponts entre les musiques expérimentales et les pratiques sonores, de mélanger de jeunes artistes d'horizons différents, de les doter de cette double approche pour favoriser de nouvelles situations de recherche. Aujourd'hui, en France, seuls les conservatoires supérieurs de Lyon et de Paris dispensent un cursus de musique électroacoustique au niveau Master.

Le post-diplôme Arts et créations sonores s'inscrit dans le cadre d'une proposition alternative et dirigée vers la recherche/création.

Les objectifs

L'objectif de cette formation continue est d'apporter à des plasticiens engagés dans la vie professionnelle une formation complémentaire à leur pratique artistique fondée sur l'acquisition de compétences didactiques, et de capacités réflexives appliquées à leur création contemporaine.

L'intervention implique une action de transduction, la médiation, une action de traduction. Elle positionne la rencontre entre un artiste et des personnes se trouvant dans un cadre spécifique de vie, soit qu'elles soient malades, privées de liberté, unies autour d'une même situation, d'un même questionnement (milieux scolaires et péri-scolaires, services culturels, lieux associatifs, milieux hospitaliers et carcéraux).

La formation prépare à une bonne connaissance de ces milieux d'intervention spécifiques grâce au solide réseau de partenaires professionnels de l'école. Elle guide, accompagne, prévient et analyse les moments de mise en pratique du projet du stagiaire. Elle construit avec lui le moment de conclusion et de restitution de son expérience. Important qui alimente des formes de recherches vivantes et productives.

Les critères de sélection

Les candidats sont des artistes diplômés d'écoles supérieures d'art ; des artistes diplômés d'enseignement supérieur en art, design, paysage, architecture ; des artistes dont le parcours professionnel en matière d'arts peut justifier d'une reconnaissance par le milieu professionnel.

Le programme prévoit d'accueillir huit personnes maximum.

Les conditions financières

_Droits d'inscription pour l'année : 200 euros (chèque à libeller à l'ordre de Ensa Bourges).

_Mise à disposition gratuite d'une chambre au Crous (résidence de l'Hôtel Dieu à Bourges) lors de chaque session.

L'organisation

280 heures réparties sur 8 semaines de 35 h à l'ensa.

Cette formation comprend deux axes principaux :

un enseignement théorique et méthodologique de la notion d'intervention et de partenariat, la connaissance des milieux d'intervention et les modalités de mise en œuvre, notamment les aspects juridiques,

une mise en pratique de l'intervention soumise à des analyses régulières tout au long de l'avancée du stage. L'intervention diffère de la médiation.

Le calendrier

Envoi des dossiers par email à sylvie.chany@ensa-bourges.fr

jusqu'au 15 juin 2020

Pré-sélection des candidatas : fin juin 2020

Audition des candidats : début juillet 2020

Début du programme : octobre 2020

Les modalités de candidature

Le dossier de candidature doit impérativement être envoyé par email au **format PDF**.

Il doit être rédigé en français et comporter les éléments ci-dessous :

- _La fiche d'inscription dûment remplie ;
- _Une lettre de motivation faisant le lien entre le parcours et le désir d'intégrer le programme ;
- _Un texte présentant le travail artistique ;
- _Un dossier personnel de présentation du travail artistique (envoi des fichiers lourds par WeTransfer recommandé) ;
- _Un curriculum vitae ;
- _Une copie des diplômes.

Les dossiers ne respectant pas ce format ne seront pas examinés.

Documents à retourner à l'adresse suivante :

sylvie.chany@ensa-bourges.fr

jusqu'au 15 juin 2020

à l'attention de Sylvie Chany, coordinatrice administrative



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

CENTRE D'ÉTUDE AU PARTENARIAT ET À L'INTERVENTION ARTISTIQUES
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE BOURGES

NOM Prénom

Date et lieu de naissance Nationalité.....

Adresse

Code postal Ville Pays.....

Tél. Tél. portable

Adresse e-mail

Numéro d'immatriculation Sécurité sociale

Nom et adresse Assurance (responsabilité civile)

N° d'adhérent

Diplôme(s) obtenu(s) (Intitulé, établissement et année) :

DNSEP – option :	année :	établissement :
DNA – option :	année :	établissement :
Licence – option :	année :	établissement :
Autre (préciser)		

Descriptif résumé du parcours (4 lignes maximum)
Descriptif résumé de la démarche artistique (4 lignes maximum)